



interliaisons


Novembre
2018
N° 147

COMMISSION EXECUTIVE U.C.R.

- ☞ 2 Actualité.
- ☞ 4 Pour le collectif intersyndical ucr-cgt
- ☞ 5 Nouvelles technologies, Enjeux pour la société pour les retraité.e.s
- ☞ 6 Relevé de décisions

Du 27 au 29 novembre



ROUGER Richard

NOLEAU Catherine

Du 4 au 6 décembre

BOYER Jocelyne

GARCIA Saturnin

Du 11 au 13 décembre



TERRAT Pascale




GUIDOU Bernard

Du 18 au 20 décembre

MOUHAT Monique

LEFEVRE Jacques

DECEMBRE

Lun	Mar	Mer	jeu	Ven	Sam	Dim
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

JANVIER

Lun	Mar	Mer	jeu	Ven	Sam	Dim
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

Commission exécutive
 Bureau
 Férié
 Intersyndicale
 Rassemblement Ile de France Ministère des Finances

Rencontre UFR/UCR
 Comité Général

RAPPORT SUR L'ACTUALITÉ



Cathy Tran
Phung Cau

Dans ce rapport introductif à la CE sur l'actualité, j'ai volontairement fait le choix de ne pas traiter les questions internationales, non pas parce qu'on s'en désintéresse, mais parce qu'elles seront portées dans le rapport introductif sur l'actualité du comité général ainsi que les initiatives CGT qui y seront présentées.

J'ai donc concentré mon rapport sur l'actualité en France.

Lors de la commémoration de la 1ère guerre mondiale, Macron a choisi de diviser le pays, d'insulter l'histoire au nom d'un sombre calcul électoraliste.

Invoquer à la fois le Général Pétain, boucher de Verdun et Maréchal frappé d'indignité nationale pour avoir trahi la République, collaboré avec les nazis et fait fusiller plus de 100 000 de concitoyens dont de nombreux résistants et fait déporter 140 000 personnes, dont la plupart, ne sont pas revenus, est insupportable et indigne par rapport à tous ceux qui ont laissé leur vie, leur jeunesse, pour défendre le pays.

Invoquer également la nuit et brouillard alors que la France s'honorait de rappeler cette phrase de Paul Valéry : « La guerre est un massacre de gens qui ne se connaissent pas au profit de gens qui se connaissent, mais qui ne se massacrent pas ».

C'est en ce sens que la CGT a honoré la mémoire de ceux qui avaient hissé le drapeau rouge au sommet de la cathédrale de Strasbourg pour signifier la volonté des Alsaciens-Lorrains de mettre en place une République socialiste et ainsi échapper à l'appétit des capitalistes responsables des 2 guerres en 1870 et 1918.

Ainsi, la question de la Paix et du désarmement est toujours à imposer cent ans après.

C'est en ce sens que la CE Confédérale a pris la décision de construire une initiative avec le mouvement de la Paix pour que la France soit à l'offensive sur la question de l'éthique de la vente des armes et de la dénucléarisation.

La CGT est signataire de l'appel international publié en 8 langues à l'initiative du Mouvement de la Paix et intitulé « Maudite soit la guerre, construisons la Paix ».

En même temps, l'initiative mémorial de Macron s'est transformée en journée de cahier de doléances avec un déploiement de pancartes et de banderoles comme autant de cris de souffrance et de révolte face à la baisse du pouvoir d'achat et au chômage.

Apprecier le mouvement des gilets jaunes,

Lors du mouvement de protestation et d'action des gilets jaunes, des milliers de personnes (des artisans, des patrons routiers, des salariés, des retraités) ont répondu ce week-end à l'appel contre la hausse de la taxe sur les carburants pour bloquer le pays. Or, ce mouvement porte quelque chose de paradoxal. Il y a des mois que le mouvement syndical et les partis politiques éprouvent de la difficulté pour rassembler dans la rue contre ce gouvernement et les précédents contre des projets mortifères à l'encontre de la Société et du monde du travail : à l'exemple des ordonnances travail, la casse de la SNCF, et voici qu'un mouvement spontané appelle à « bloquer la France ».

Si la colère peut s'entendre et est légitime, il est nécessaire d'analyser de manière précise les contours de ces initiatives.

Plusieurs partis d'extrême droite semblent être à la manœuvre ainsi que de nombreux patrons routiers. Ils se font le relais d'une action, qui au final, encouragera à mettre taxes, impôts et peut-être demain les cotisations sociales dans une même logique, alors que chaque dispositif joue un rôle différent et déterminant dans le cadre de notre modèle social et républicain.

En ce sens, nous pourrions que partager la déclaration confédérale, lorsqu'elle met en garde sur l'instrumentalisation de l'exaspération.

Il est évident que le gouvernement veut trouver une manne financière importante après plusieurs mois de cadeaux fiscaux aux plus fortunés, faisant suite aux allègements et autres aides au patronat, toujours sans résultat économique.

Le gouvernement cherche plus à boucler son budget qu'à répondre à l'urgence de la transition énergétique face aux enjeux environnementaux.

Des millions de Français sont mis en difficultés, quand, pendant des années, nous avons été encouragés à investir dans des véhicules diesel. Par contre, le gouvernement va encaisser plus de 23 milliards d'euros de taxes sur les énergies fossiles alors qu'il va consacrer 3 milliards d'investissements aux énergies renouvelables.

Face à cette mobilisation de gilets jaunes, la réponse de la CGT est d'aller encore plus sur le terrain pour écouter, échanger, donner des éléments pour construire d'autres perspectives, pour bien travailler et bien vieillir.

Autre élément de l'actualité sociale :

- Le budget PLFSS 2019 a été adopté en 1ère lecture à l'Assemblée nationale par 335 voix pour et 190 voix contre.
- Ce budget organise la baisse drastique des recettes et qui, de fait, sera répercutée sur la qualité des prestations.

La ministre de la Santé se glorifiait que ce budget 2019 portait « l'ambition de bâtir un état providence fidèle aux valeurs qui ont présidé à sa création ».

Un budget en équilibre pour la 1ère fois depuis 18 ans... sauf que la méthode va impacter durement le quotidien des Français car ce budget est celui d'un nouveau tour de vis. C'est 5,7 milliards d'économies que va réaliser la sécurité sociale en 2019 dont 3,8 milliards sur les seules dépenses d'assurance maladie.

910 millions d'euros seront réclamés à la sphère hospitalière déjà exsangue.

L'objectif national des dépenses d'assurance maladie (l'ONDAM) n'augmentera que de 2,5% alors même que les dépenses de santé connaissent une hausse d'environ 4,5% chaque année.

Nous sommes face à une stratégie d'assèchement de ressources de la sécu.

Le cumul de toutes les exonérations fiscales votées pourrait atteindre 71 milliards d'euros de pertes en 2019, transformation du CICE, allègements sur les bas salaires, désocialisation des heures supplémentaires.

Les baisses de cotisations sociales ne s'appliqueront pas uniquement à la sécurité sociale, mais seront étendues aux retraites complémentaires et à l'assurance chômage. Puis, par la suite, au niveau du SMIC, il n'y aura plus aucune cotisation patronale pour l'ensemble de la protection sociale. Nous savons qu'une personne sur quatre renonce à se soigner pour raisons financières.

La fraude fiscale aux cotisations sociales représente 25 milliards d'euros par an.

Pour financer ces exonérations, 46 milliards de TVA seront affectés à la sécurité sociale ; puis ce montant sera réduit progressivement à 10 milliards, ce qui permettra de récupérer les 10 milliards d'excédent de la sécurité sociale vers le budget de l'État en vue de son désendettement.

Nous sommes bien dans la destruction totale de la sécurité sociale et la suppression totale de celle-ci au budget de l'État.

Lors du CCN des 13 et 14 novembre, le rapport de Catherine Perret a porté largement sur l'actualité sociale et économique du pays avec un mécontentement qui grandit face aux politiques régressives du gouvernement et du patronat et pour lesquelles la CGT porte des propositions ambitieuses pour de nouveaux droits, à condition de les

faire connaître largement pour construire la riposte.

Le CCN a été appelé à réfléchir aux conditions à mettre en œuvre pour construire le rapport de forces à la hauteur des enjeux économiques et sociaux.

Un processus de lutte et de déploiement a été programmé parmi lequel une « pétition » ayant pour visée une nouvelle journée d'action interprofessionnelle par la généralisation d'une grève « journée économie morte » et qui serait programmée (janvier-février 2019).

Cette pétition servira à interpeller les élus courant le mois de décembre.

En même temps, un plan de visite des syndicats se met en place à partir d'un ciblage des syndicats à prioriser. L'objectif de ce processus devant favoriser la capacité de déploiement et mettant au cœur les questions de syndicalisation.

Le CCN a confirmé le positionnement adopté s'agissant de la journée du 17 novembre (déclaration confédérale) et la nécessité de poursuivre les débats avec les salariés pour faire grandir le rapport de forces.

Proposition d'investir les journées d'action du 24 novembre 2018 contre les violences faites aux femmes et l'UCR engage toutes et tous les militant-e-s retraité-e-s à prendre leur place afin de rendre visible la réalité.

Le 1er décembre 2018, pour les droits des précaires et sans emploi, le CCN a décidé de décliner sous toutes ses formes appropriées, au-delà de la manifestation parisienne.

Par ailleurs, le CCN a insisté sur le combat contre le fascisme, le racisme et pour les droits des migrants. Ce combat est bien celui contre le capitalisme mondialisé.

Enfin, le CCN a proposé de poursuivre l'élaboration des fiches argumentaires pour permettre aux militants de continuer sereinement le débat avec les salariés (des fiches argumentaires ont été réalisées sur le carburant, sur les salaires, sur la fiscalité, sur la mobilité et enjeux environnementaux). C'est le meilleur moyen de fédérer la colère avec les propositions en action revendicative. Sans développer davantage le CCN pour lequel je vous invite à lire le rapport de Catherine Perret. L'UCR, présente au CCN, s'est sentie en convergence avec les propositions confédérales et notre processus de démarches revendicatives et de renforcement.

Effectivement, face au cortège de mesures de répression sociale prises par le gouvernement et soutenues par le patronat, telles que :

- Projet Loi de Finances de la sécurité sociale,
- La hausse de la CSG,
- Aucune augmentation des pensions de retraites en 2018,
- La scandaleuse revalorisation de 0,3% des pen-

sions et des prestations sociales en 2019 et 2020 introduisant de fait la retraite comme l'allocation,

- Le prélèvement à la source,
- L'augmentation des carburants, du gaz et des prix dans leur ensemble.

Et, tenant compte de l'expression des Camarades lors de la dernière CE, à savoir la nécessité de poursuivre notre action sur les questions de pouvoir d'achat, mais aussi des difficultés rencontrées pour entraîner les syndiqués et nos sections à déployer nos initiatives, le Bureau de l'UCR, dans la continuité des journées d'action du 3, 9 et 18 octobre, a proposé de développer notre action selon une démarche intégrant le renforcement selon un processus en 5 points (note aux orgas + tract + affiches) :

1. Réunir nos syndiqués autour de la situation des retraités et notamment sur leur pouvoir d'achat.
2. Construire des plans de travail pour la diffusion massive de l'affichette comportant l'ensemble des argumentations sur la vie quotidienne et du tract « les retraités ne sont pas seulement en colère. Ils veulent une revalorisation de leurs pensions ».
3. D'inscrire dans le cadre de notre campagne « Cartes en main » une ou plusieurs initiatives de renforcement dans des lieux propices pour rencontrer les retraités en ciblant les sympathisants, les retraités rencontrés lors des manifestations avec le souci de médiatiser nos initiatives.

Mise en place à l'UCR d'un suivi de cette campagne sur le site et donc en sollicitant nos orgas pour renseigner la carte des luttes et également un suivi par le secteur de la vie syndicale.

Les coopérants et les référents pouvant être sollicités pour participer à ces initiatives dans les départements.

4. Mettre en perspective en janvier, l'organisation de débats publics sur la situation des retraités, leur pouvoir d'achat, la santé, les services publics, le logement, le transport... autant de portes d'entrée pour aborder le pouvoir d'achat et la nécessité de s'organiser.

5. Enfin, préparation d'une nouvelle journée d'action spécifique retraités en janvier-février à l'appel de l'intersyndicale des 9.

Enfin, le comité général des 10 et 11 décembre 2018 qui se tiendra à mi-mandat sera un point d'étape de notre activité.

Lors de ce comité, mandat sera donné pour aller à la prochaine intersyndicale nationale du 19 décembre 2018.

D'ores et déjà, l'intersyndicale du 5 novembre 2018 a mis en évidence quelques pistes de réflexion et a retenu le principe de s'adresser au ministre du Budget le 18 décembre 2018 par un rassemblement devant Bercy avec les retraités d'Île-de-France. Un tract est en construction avec les USR et UFR d'Île-de-France.

La période qui s'ouvre doit nous faciliter la rencontre avec les retraités. Effectivement, les collectivités locales ou associations organisent la remise de colis de fin d'année aux personnes âgées ou organisent des repas festifs pour les seniors... autant de moments à investir par nos orgas.

Enfin, je terminerai ce rapport en saluant le succès de nos Camarades retraités cheminots lors des élections des représentants retraités au CA de la CPRP du 18 octobre 2018.

La CGT progresse de 1,82 point par rapport à 2013. Ce très beau résultat de la CGT est à mettre au crédit des organisations : syndicats et sections retraités, des militants qui ont mené une campagne sur le terrain.

Je laisserai aux Camarades cheminots, le loisir de nous faire partager leurs résultats et leurs analyses. Résultats qui engrangent de la confiance et de l'espoir.

Voilà Camarades, à vous la parole.

POUR LE COLLECTIF INTERSYNDICAL UCR-CGT



Alain
LAPORTE

L'espace intersyndical réuni le 21 novembre a été sollicité pour faire des propositions concrètes de travail dans le cadre de l'ordre du jour du comité général des 10 et 11 novembre « qualité de la vie syndicale » :

- ➔ En matière d'organisation : syndicalisation, taux de syndicalisation.
- ➔ En matière de formation.
- ➔ En matière de promo-diffusion du magazine Vie Nouvelle.

Nouvelles technologies, Enjeux pour la société et pour les retraité.e.s

MariePaule
Poussier



Le Bureau propose aujourd'hui d'échanger avec la Direction de l'UCR, sur les enjeux posés par le développement et l'implantation des nouvelles technologies. L'espace «Enjeux de société» fidèle à la feuille de route que vous avez validé, a travaillé ce thème.



Cette présentation a plusieurs objectifs :

- Susciter l'intérêt de la Commission Exécutive aux conséquences de l'utilisation au sens large, de l'essor de ces nouvelles technologies,
- Souligner ensemble les problématiques auxquelles sont confronté.e.s nos concitoyen.e.s, et particulièrement les retraité.e.s,
- Sensibiliser nos organisations USR et UFR,
- Vérifier ensemble si notre analyse est partagée,
- Et, sans rejeter ce qui est positif, l'idée est de formuler, de manière transversale avec l'espace revendicatif de l'UCR, des revendications pour conquérir de nouveaux droits. La perspective est d'améliorer la situation des retraité.e.s confronté.e.s quotidiennement aux aspects négatifs de ce qui s'impose à elles et eux, à partir du développement et de la mise en place de ces nouvelles technologies.



En cela, ce travail peut faciliter en partie la construction de ce qui peut contribuer à valider le droit à un statut pour les retraité.e.s.

Annie BERTELLE, invitée ce jour à la CE de l'UCR, a rédigé une contribution non exhaustive, mais riche d'éléments de recherche et d'analyses. Contribution qu'elle a par la suite complété à la lumière des apports des membres de l'espace. Elle vous présente ce travail conséquent, qui, du point de vue des membres du Bureau et des membres de l'espace, représente un excellent point d'appui pour débattre.

En voici l'introduction :



«Avec le développement de l'intelligence artificielle, un nouveau modèle social et économique se cherche. Travail, égalité, redistribution des richesses, adaptabilité, prévention, mobilité, sécurité, santé, vie sociale, formation, vieillissement, tout évolue sous l'influence des nouvelles techno-

logies.

La logique de la rentabilité financière écrase le travail et frappe actifs et retraités

La place de l'humain est posée de manière nouvelle.

Les firmes américaines GOOGLE, AMAZON, FACEBOOK, IBM, MICROSOFT se sont emparées de ces nouvelles technologies de façon hégémonique. Leur maîtrise dans toutes leurs dimensions est un enjeu considérable posé à toute la société.

Les retraités, souvent dépassés par ces évolutions rapides, doivent reprendre la main, poser et défendre leurs revendications dans ces domaines avec l'ensemble des salariés et de la population...» (Annie BERTELLE)



A l'issue du échange, plusieurs propositions sont validées :

- Réaliser une brochure à partir du contenu et du débat
- Organiser un colloque en 2019, à visée pédagogique dans son intitulé et son contenu, avec la participation possible de personnes «expertes» sur ce sujet
- Regarder, en lien avec le collectif formation de l'UCR, la possibilité de tenue de journées d'étude en territoire sur ces questions.
- Recenser les travaux menés dans les USR et UFR, au niveau confédéral (récemment l'UGICT) et plus globalement dans la CGT

Relevé de décisions de la Commission Exécutive de l'UCR du 22 novembre 2018

Actualité :

Plusieurs points ont été évoqués dans le rapport :

- Situation économique et sociale actuelle,
- PLFSS 2019,
- Compte rendu du CCN qui confirme la nécessité de poursuivre le débat avec les salariés à l'aide de la pétition pour faire monter la mobilisation et concrétiser une journée d'action et de grève interprofessionnelle début 2019 : « l'économie n'est rien sans les salariés » ; mettre en œuvre le plan de visite des syndicats ; interpellier les élus.

Participer aux journées d'action :

- 24 novembre : contre les violences faites aux femmes ;
- 1er décembre : contre la précarité.

Poursuivre l'élaboration de fiches argumentaires

Pour l'UCR, rappel du processus de mobilisation proposé par le Bureau, à partir de la note d'information à nos structures, du tract et de l'affichette :

- Réunir nos syndiqués,
- Construire un plan de diffusion du tract,
- S'inscrire dans la campagne « cartes en mains », cibles quelques initiatives,
- Organiser des débats publics en janvier,
- Préparer la mobilisation envisagée en début d'année à l'appel des 9.

Ce processus de mobilisation est validé par la CE. Comme en Île-de-France avec le rassemblement à Bercy le 18 décembre, d'autres initiatives peuvent avoir lieu dans les territoires tout au long du mois de décembre.

Il est décidé de faire un tract UCR sur la précarité des retraités pour appeler les retraités à la participation aux manifs du 1er décembre en convergence avec les actifs, les privés d'emploi, pour exiger des réponses immédiates et précises de la part du gouvernement et du patronat.

Dans le débat, a été abordée la nécessité de débattre de champs revendicatifs communs, logement, transports, services publics. L'espace revendicatif a abordé ces questions revendicatives et a établi un nouveau plan de travail avec la sortie d'un tract début janvier

Présentation des comptes 2017 :

Les comptes 2017 ont été :

- Arrêtés par le Bureau le 8 novembre 2018,
- Approuvés par la CE par vote à main levée : 44 pour, 1 abstention, 0 contre,
- Certifiés par le commissaire aux comptes

L'affectation du résultat des comptes aux fonds syndicaux a été votée à l'unanimité.

Enjeux de société : nouvelles technologies :

Annie Bertelle a présenté sa contribution appréciée par tous les membres de la CE : « rapport magistral, accessible, compréhensible ».

Un débat riche s'en est suivi et Marie-Paule Poussier a fait des propositions pour ne pas clore le débat :

- Publier cette contribution sous forme de brochure,
- Nos organisations doivent s'emparer de cette publication,
- Organiser un colloque à visée pédagogique en 2019 avec l'aide de personnalités expérimentées,
- Démultiplier les journées d'étude.

Ordre du jour du Comité Général :

Lundi : Olivier Jouchter :

- Rapport introductif,
- Actualité, notre démarche revendicative et unitaire,
- Information sur le mandatement mutlipro pour le 52ème congrès confédéral.

Mardi : Alain Laporte :

- Qualité de Vie syndicale : Bilan d'orga, syndicalisation, taux de cotisations, formation syndicale, Promo/diffusion de Vie Nouvelle.

* Cet ordre du jour est validé par la CE.